

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT BUREAU PAYS DU GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT AU BURUNDI

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN/UNE CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) LOCAL(E) CHARGE(E) DE FACILITER ET D'ANIMER LA RETRAITE DU PERSONNEL DU BUREAU PAYS DE LA BANQUE AU BURUNDI

- 1. Dans le cadre de la programmation annuelle de ses activités, le Bureau Pays de la Banque Africaine de Développement au Burundi a prévu d'organiser, du **27 au 29 novembre 2025**, une retraite pour son personnel.
- 2. Dans ce contexte, le Bureau Pays recherche un(e) Consultant(e) pour animer une retraite axée sur le thème : « Renforcement de la cohésion d'équipe et alignement des efforts du Bureau Pays sur les priorités stratégiques de la BAD pour l'année 2026 ». Le/la Consultant(e) Local(e), travaillera sous la supervision du Responsable Pays de la Banque au Burundi. La mission consiste à concevoir et animer les activités liées aux éléments ciaprès : (i) Planification, organisation et communication efficace et socialisation entre les collègues; (ii) Travail d'équipe dans le but de stimuler les performances de l'équipe et instaurer un climat social paisible et favorable au sein du Bureau Pays.
- 3. Le/la Consultant(e) Local(e) aura pour principales tâches de : (i) Proposer et animer les activités permettant d'atteindre les objectifs spécifiques susmentionnés ; (ii) Préparer un plan de déroulement des travaux de la Retraite sur la période indiquée ; (iii) Préparer les outils et les supports d'animation des ateliers (Powerpoint, vidéos...) ; (iv) Relancer, encourager, pousser la réflexion des intervenants et poser des questions pour mettre en relation les différents points de vue de façon objective ; (v) Rédiger des règles à suivre pour les participants ; (v) Adopter des attitudes facilitatrices : l'écoute active, la reformulation, demander des précisions ou une clarification ; cadrage des intervenants ; (vi) Maîtriser la communication verbale et non verbale : voix, regard, posture, gestes, etc. ; et (vii) Préparer une séance d'évaluation des résultats de la retraite, ainsi qu'un Rapport final de prestations.
- 4. La BAD invite, par le présent avis, les Consultants(es) individuels(es) Locaux à manifester leur intérêt pour la mission [« Manifestation d'intérêt Consultant(e) Local(e) Facilitation et animation de la retraite du personnel du Bureau Pays de la BAD au Burundi »]. Les Consultants Individuels intéressés doivent produire les informations sur leurs capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).
- 5. La durée totale de la Retraite est de trois (03) jours ouvrables, soit du **27 au 29 novembre 2025**. Les prestations se dérouleront à l'intérieur du pays (lieu à préciser ultérieurement).
- 6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants**. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant Individuel n'implique aucune obligation de la part de la Banque de l'inclure sur la liste restreinte.

7. Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette offre sont invités à s'enregistrer et à envoyer leurs manifestations d'intérêt en ligne sur le site de la BAD au lien suivant : https://www.afdb.org/en/consultants/ami-retraite-du-personnel-du-bureau-pays-de-la-banque-africaine-de-development-bad-au-burundi-ecce2/rdgw-88342.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

8. Une liste restreinte de trois à six Consultants individuels, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Les consultants seront évalués selon les critères suivants sur la base de leur CV mis à jour. Seuls les Consultants ayant obtenu une note supérieure à 70 points seront retenus.

1	Qualifications d'ordre général	30 points
1.1	Qualification /15points.	
1.1.1	Un diplôme universitaire en communications, sciences sociales, ou équivalent ;	
	(minimum BAC + 4).	
1.2	Expérience professionnelle générale /15points	
1.2.1	15 ans et plus: 15 points ;	
1.2.3	Entre 10 et 15 ans: 10 points;	
1.2.4	Entre 5 et 10 ans: 5 points;	
1.2.5	Inférieure à 5ans: 2 points;	
2	Adéquation pour la mission	50 Points
2.1	Expérience dans l'organisation technique des séminaires, tables rondes, ateliers,	
	retraites, etc.	
2.1.1	10 ans et plus: 25 points;	
2.1.3	Entre 5 et 10 ans: 15 points;	
2.1.4	Inférieure à 5 ans: 10 points;	
2.2	Avoir effectué un rôle de modérateur dans des ateliers, tables rondes, retraites	
	pour le compte de projets de développement et/ou dans le développement de	
	produits de communication, documentation et de valorisation des résultats des	
	projets de développement financés par les bailleurs internationaux	
	(Le consultant avec le plus de références aura le maximum de points, les	
	autres nombres de références seront calculés au prorata) /25 points	
3	Expérience de prestation avec des partenaires techniques financiers	15 Points
4	multilatéraux /15 points	5 D : 4
4	Connaissance de la langue de travail / 5 points	5 Points
TOTAL		100 points